



## Informations préliminaires

SEMINAIRE INTERNATIONAL

### ***L'intégration linguistique des migrants adultes***

#### **Organisation**

Un séminaire sur l'intégration linguistique des migrants adultes sera organisé au Conseil de l'Europe, Strasbourg les 26-27 juin 2008.

Il est tenu sous l'égide conjointe du Comité directeur de l'éducation (CDED) et du Comité européen sur les migrations (CDMG). Il est conjointement organisé par la *Division des Politiques linguistiques*, Direction de l'Enseignement scolaire et extra-scolaire, de l'éducation supérieure et des langues (DGIV) et par la *Division des Migrations*, Direction générale de la cohésion sociale (DGIII).

Il bénéficie du soutien financier de l'Irlande et du Luxembourg.

#### **Objectifs et thèmes**

Un nombre croissant d'Etats membres définissent des exigences linguistiques spécifiques s'appliquant aux personnes sollicitant un statut lié à la résidence ou à la citoyenneté, et les requérants sont de plus en plus souvent contraints de passer des tests de langue - et de connaissance de la société. Les exigences relatives à la formation et aux tests en langues sont généralement basées sur les niveaux de compétences du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) du Conseil de l'Europe et les niveaux requis peuvent varier d'un état à l'autre.

Ce séminaire vise à faciliter une discussion élargie sur les politiques linguistiques relatives à l'intégration et à examiner de quelle manière les principes contenus dans le CECR peuvent répondre au mieux aux exigences des Etats membres, notamment pour ce qui concerne les tests et la formation en langues. Le séminaire se propose d'examiner les questions clé concernant les décisions relatives aux exigences en langues, d'offrir des orientations en vue d'assurer une qualité dans la formation en langues, de discuter des questions et principes fondamentaux relatifs aux tests mais aussi d'explorer des approches alternatives ou complémentaires. On examinera comment répondre au mieux aux besoins des apprenants migrants, leur situation dans la communauté d'accueil, la réalité multilingue de leur environnement, ainsi que les contraintes auxquelles est soumis leur apprentissage de la langue.

Cet événement offrira aux Etats membres l'occasion d'échanger des expériences dans ce domaine en croissance exponentielle, et de discuter les questions clé liées à la politique linguistique d'intégration. On présentera les principes et instruments pertinents du Conseil de l'Europe et des orientations seront proposées dans l'objectif d'aider les autorités dans le développement et la mise en œuvre de leurs politiques pour l'intégration linguistique des migrants adultes.

Une enquête a été menée au sein des Etats membres afin d'obtenir une vue d'ensemble des principaux développements et des tendances concernant les exigences linguistiques, incluant les tests et la formation en langues. Une synthèse analytique sera présentée durant le Séminaire.

Les documents de travail, des instruments politiques et des études de cas pour le séminaire seront mis en ligne préalablement à cet événement.

#### **Participants**

Ce séminaire s'adresse aux responsables chargés de politiques linguistiques pour les migrants adultes, qui couvrent entre autres les exigences relatives à l'entrée, à la résidence, à la citoyenneté, aux niveaux de langue et aux tests. Les participants seront nommés par les autorités responsables.

Contact : CONSEIL DE L'EUROPE – F – 67075 STRASBOURG Cedex

Philia THALGOTT, Administrateur

Division des Politiques linguistiques – DG IV

e-mail : [philia.thalgott@coe.int](mailto:philia.thalgott@coe.int)  
[www.coe.int/lang/fr](http://www.coe.int/lang/fr)

Sergey KHRYCHIKOV, Administrateur

Division des Migrations – DG III

e-mail : [sergey.khrychikov@coe.int](mailto:sergey.khrychikov@coe.int)  
[www.coe.int/migration](http://www.coe.int/migration)